

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 29 (1937)
Heft: 8

Artikel: Problème du chômage
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-384102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

compris en quoi consistait ce perfectionnement démocratique, condition du maintien de cette démocratie: sa puissante emprise sur la vie sociale. La tempête qui dernièrement a secoué la France et les États-Unis était en somme le rappel de cette réalité. Mais une fois en mouvement, les masses ouvrières ne se contentèrent pas des normes adoptées en Angleterre; elles les dépassèrent et en établirent d'autres. La semaine de 40 heures, les vacances payées, voilà les nouvelles solutions qui, pour la classe ouvrière, semblent être les conséquences logiques de la crise économique. Et ces réalisations proviennent maintenant de pays auxquels l'Angleterre hier encore tenait lieu d'exemple. Ainsi va la vie malgré tous les essais tentés pour lui barrer la route.

Problème du chômage.

Lors d'un Congrès international de science sociale tenu à Paris avec la participation d'éminents économistes venus de nombreux pays, il fut question entre autres de chômage et des mesures prises pour le combattre. Sur la base de rapports circonstanciés et de la discussion qui eut lieu à ce sujet, Max Lazard, rapporteur, a condensé les résultats dans un rapport que nous reproduisons ci-dessous.

1° Pour orienter convenablement, soit l'étude scientifique du chômage involontaire, soit la lutte contre ce fléau social, il semble recommandable de définir le phénomène en question comme un état de déséquilibre plus ou moins durable survenant dans un cadre de lieu et de temps donné, entre certains ensembles qualitativement différenciés de demandes d'emploi, et les ensembles correspondants d'offres d'emploi.

2° Les influences susceptibles d'amener une élévation du taux de chômage involontaire sont extrêmement nombreuses.

Pour en faire l'inventaire méthodique, il est recommandé de les répartir entre un certain nombre de grandes catégories, à savoir:

- a) influences agissant directement sur le marché du travail salarié;
- b) influences agissant sur le marché des marchandises;
- c) influences agissant sur le marché de l'argent;
- d) influences non économiques.

D'autre part, à l'intérieur des trois premières catégories, on a avantage à distinguer selon que l'influence défavorable agit du côté de l'offre ou au contraire du côté de la demande.

3° Les données statistiques relatives au chômage étant très diverses et de qualités très variables, il est hautement désirable que le Bureau international du travail poursuive son effort en vue de dégager les conditions dans lesquelles elles sont susceptibles d'être

comparées. D'une manière générale, et sous réserve de la distinction préalable entre les observations directes et les observations indirectes, les données continues doivent être reconnues comme de beaucoup préférables aux données discontinues; il en va de même pour les taux de chômage vis-à-vis des chiffres absolus de chômeurs; enfin, les relevés statistiques doivent autant que possible tenir compte de la répartition des chômeurs selon leurs principales caractéristiques: état civil, profession ou industrie, temps écoulé depuis la perte du dernier emploi.

4° Le devoir de solidarité sociale vis-à-vis des chômeurs involontaires étant hautement proclamé, il ne s'ensuit pas que l'existence du chômage, tel qu'il se manifeste dans les régimes économiques respectueux du principe de la liberté individuelle, soit, à elle toute seule, une raison suffisante pour renoncer à ce principe.

Inversement, les sociétés dans lesquelles l'autorité publique dirige à la fois la production et la consommation des richesses, ont plus de possibilités que les autres d'éliminer le risque de chômage.

5° Dans les sociétés à régime économique non totalitaire, le choix entre les divers moyens de remplir effectivement le devoir de solidarité sociale à l'égard des chômeurs involontaires dépend beaucoup moins de la valeur intrinsèque reconnue à chacun de ces modes d'action, que de la manière dont ils sont mis en œuvre, et des facultés contributives des collectivités intéressées. Assistance spécialisée, assurance facultative, assurance obligatoire, travaux de secours, grands travaux publics, aucune de ces diverses formules n'est à préconiser ou à rejeter d'une manière absolue. La seule chose qui importe est que le secours social, sous quelque forme qu'il soit accordé, ne compromette pas les chances de remise au travail des chômeurs, mais au contraire soit orienté dans le sens le plus favorable à la réintégration de ceux-ci dans le circuit des échanges.

6° Pour tous les modes d'intervention tendant à diminuer ou à prévenir le chômage, qu'il s'agisse des interventions directes sur le marché du travail, ou, à *fortiori*, des interventions indirectes par l'intermédiaire du marché des marchandises ou par l'intermédiaire du marché de l'argent, le risque de répercussions fâcheuses dans les domaines autres que celui de l'ajustement entre les offres et les demandes d'emploi, ne doit jamais être perdu de vue.

Le devoir impérieux des hommes de science, et plus encore des hommes d'action, est donc non seulement de mettre les inconvénients possibles de telle ou telle réforme en balance avec les avantages attendus, mais encore d'étendre leur champ de vision le plus loin possible par delà le phénomène du chômage involontaire lui-même.

En particulier, l'on ne saurait recommander que des actions intéressant le marché des marchandises ou celui de l'argent soient entreprises pour le seul motif qu'on en attend un effet favorable sur le chômage.

7° Parmi les modes d'action contre le chômage qui ont le plus de chance d'être bienfaisants et le moins de chance d'être nocifs, il convient de mentionner en premier lieu le développement du placement public. Toutefois si, dans un milieu donné, la proportion entre les offres et les demandes d'emploi est effectivement défectueuse, ce n'est pas l'existence d'un bon service de placement qui pourra changer quelque chose à cette proportion.

Beaucoup plus grande pourrait être au contraire la portée de progrès faits soit dans la direction de la science, soit dans celle de l'éducation.

Dans la direction de la *science*, le développement et l'amélioration des statistiques économiques est tout spécialement à recommander. L'une des grandes causes du chômage réside en effet dans le mauvais ajustement des richesses produites aux richesses demandées. Si les dirigeants de la production connaissaient mieux l'étendue et les limites des marchés sur lesquels ils opèrent, le risque des surproductions ou des productions indésirées serait considérablement diminué.

Dans la direction de l'éducation, les possibilités sont encore plus grandes. Possibilités proches: celles que réserve une meilleure orientation professionnelle, une meilleure éducation professionnelle, ou encore, le cas échéant, des efforts bien conduits de rééducation professionnelle; possibilités lointaines: celles que comporte un progrès de l'éducation générale et de l'éducation civique. En effet, à la base des maux sociaux il y a l'égoïsme, à la base de l'égoïsme il y a l'ignorance. Parallèlement à la science, l'éducation doit progresser.

Economie politique.

La conjoncture au cours du deuxième trimestre 1937.

Pour résumer la caractéristique de la *situation économique internationale* au cours du deuxième trimestre, nous sommes tentés de dire: L'amélioration économique se poursuit dans la plupart des pays, cependant avec des risques accrus et plus d'insécurité. L'augmentation spéculative des prix des matières premières et des denrées alimentaires a été fortement entravée ce printemps, mais elle a repris dès le début de l'été. En général, la production continue à s'accroître; certains signes de lassitude se manifestent cependant, en particulier dans divers pays du bloc sterling dans lesquels le relèvement de l'économie se poursuit depuis 4 ans déjà.

En Suisse, la très forte animation qu'a retrouvée l'économie extérieure s'est maintenue; comparativement à l'année passée, les exportations ont même encore augmenté. Des signes très nets d'amélioration se manifestent dans l'économie intérieure et cela également dans l'industrie du bâtiment, cette branche si importante pour notre économie intérieure. Comparativement aux chiffres de l'année passée, le recul du nombre des chômeurs qui, au cours du premier trimestre, s'élevait à 10,6 %, a passé à 27,2 % au cours du deuxième trimestre. A fin juin, le chômage était même inférieur d'un tiers à ce qu'il était il y a